

12.4.15-

DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

TROISIÈME SÉRIE--1913

VOLUME VII.

14

LES PAYS D'EN HAUT, 1670

Par

M. BENJAMIN SULTE.

8
1913
MAY 1

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

OTTAWA

1913

Ontario Archives 3550

Pamph.

1913

Box 1

Les Pays d'en Haut, 1670.

PAR M. BENJAMIN SULTE.

(Lu le 27 mai, 1913.)

La colonisation avait remonté le fleuve de Québec à Montréal, depuis 1608. La contrée sauvage du Saint-Laurent supérieur était qualifiée de "pays d'en haut", mais à partir de 1655 la traite s'ouvrit avec les gens du saut appelé plus tard Sainte-Marie et la baie Verte, puis en 1660 avec le lac Supérieur et le territoire actuel du Wisconsin, de sorte que l'ouest qui commençait à se dessiner entra dans la même désignation populaire.*

Le Haut-Canada pouvait se nommer le sud de la colonie, mais la région appelée ouest est vraiment à l'ouest. Partant de Montréal et tirant à vol d'oiseau vers l'occident, sur la même latitude, on passe à Ottawa, Parry Sound, au sud de l'île Manitouline, pour arriver à l'ouverture de la baie Verte. De Québec, par ce procédé, on atteint Chagouamigon et Duluth, au fond du lac Supérieur:

Nord.

*Chagouamigon

Québec*

Baie Verte*

*Montréal

La route, en canot, est remplie de détours. Le fond de la Baie est aussi loin que Chagouamigon mais dirigé au sud.

En 1670, l'attention générale se portait vers les deux points extrêmes des pays d'en haut, est et ouest: les cantons iroquois, au bord du lac Ontario, et Chagouamigon, puis la baie Verte.

Occupons-nous d'abord du lac Ontario. Les Hollandais établis au fleuve Hudson et les Anglais du Massachusetts considéraient les Iroquois comme "leurs" Sauvages. En 1665, les Anglais soumièrent le territoire hollandais et, dès lors ils se regardèrent comme protecteurs, sinon maîtres des Cinq-Nations; ils firent de cette contrée la province de New York. En février 1666 le régiment de Carignan entra quelque peu chez les Iroquois pour les intimider, ce qui amena des pourparlers de paix, car la guerre durait depuis vingt ans. Les Anglais regardaient faire. Louis XIV et Charles II s'étaient entendus d'avance.

Les négociations durèrent jusqu'à 1669, sans empêcher les petites bandes iroquoises de dévaster les alentours de Montréal, d'occuper tout le Haut-Canada, de couper la traite sur la rivière Ottawa, de désoler les

* Société Royale, 1912, I. 4.

campements sauvages de la baie Georgienne, du lac Supérieur et de la baie Verte. L'étonnante aptitude de ce peuple dans les opérations de ce genre le classe à part et bien au-dessus de tous les autres aborigènes. Enfin, vers 1669, entre ces mauvais voisins et les Français, une paix solide fut conclue.*

Les Iroquois devenaient libres d'aller partout et d'y ramasser des pelleteries qu'ils pouvaient vendre aux Anglais. C'était plus qu'ils n'avaient jamais osé espérer. Cependant, ils continuèrent d'attaquer les autres Sauvages et il fallut encore négocier durant des mois et des mois pour mettre un terme aux hostilités.

I.

A Québec, dès 1667, on croyait fermement que le péril n'existait plus. En conséquence, les Pères Jésuites Jean Pierron et Jacques Bruyas se rendirent chez les Agniers, Jacques Frémoin chez les Tsonnontouans, puis, en 1668, Etienne Carheil et Pierre Millet, chez les Onnontagués et les Onneyouts.

Des bourgades iroquoises se formaient sur la rive nord du lac Ontario qui, depuis vingt-cinq ans, était restée déserte. Les Sulpiciens de Montréal y envoyèrent, en 1668, MM, les abbés de Fénelon et Trouvé, qui se fixèrent à Kenté et, plus tard, étendirent leurs missions.†

Tous les voyages d'exploitation, de commerce ou de missionnaire des pays d'en haut s'étaient accomplis par la rivière Ottawa jusqu'à 1657 alors que le sergent-major Zacharie Dupuis et ses hommes passèrent par le Saint-Laurent pour aller chez les Iroquois tenter la fondation d'un poste qui n'eut aucune durée. La guerre suspendue un instant, cette année 1657, ayant repris son cours, la voie du fleuve resta fermée. Les troupes (1666) et les Pères Jésuites (1667) passèrent par le lac Champlain. Nous allons voir de nouvelles expéditions utiliser la ligne des Cascades, du lac Saint-François et de l'Ontario, pour atteindre Kenté, le canton des Tsonnontouans, la baie de Burlington, le lac Érié, le lac Huron et même aller de Toronto à la baie Georgienne en traversant le Haut-Canada par le milieu, du sud au nord.

L'idée du passage de Toronto appartient à Jean Péré, marchand de fourrures, à Québec et aux Trois-Rivières depuis 1656. Cet homme devait avoir l'expérience des voyages de l'ouest par l'Ottawa et, du moment qu'il s'était rencontré avec les Amicoués, les Mississagués du nord de la baie Georgienne qui, non seulement fréquentaient le lac

* Société Royale, 1902, I. 37, 40-54. Correspondance générale, archives d'Ottawa, F. 9, p. 342-46, 351. *Canadian Archives*, 1883, p. 125.

† Société Royale, 1901, I. 47-54. L'abbé W. R. Harris: *The Early Missions*, 1893, p. 297, 300.

Supérieur mais allaient passer l'hiver aux environs du lac Simcoe, il avait dû obtenir d'eux la connaissance de la route de Toronto.*

En compagnie de Péré commence la carrière active de Louis Jolliet. Celui-ci était né à Québec en septembre 1645, avait fait d'assez bonnes études, entendait la géographie et l'hydrographie, se destinait du commerce. L'automne de 1667 il se rendit en France. Il y avait probablement, dès lors, des arrangements qu'il allait compléter avec l'aide du gouverneur ou des commerçants de la colonie, car à vingt-deux ans il était déjà bien vu à cause de ses talents et de son caractère. Dès son retour à Québec, en 1668, il s'occupa d'organiser une traite au pays des grands lacs, de concert avec Péré et M. de Courcelle, qui lui donna instruction de rechercher une certaine mine de cuivre † du lac Supérieur dont on avait parlé.

Ils partirent donc, avec quatre canots chargés de marchandises et arrivèrent à Montréal au mois de mai ou juin 1669. Charles Aubert de la Chenaye, gros marchand redoutant la concurrence, naturellement, nous dit que l'intendant Talon s'empara de la traite des pays nouveaux en donnant des permis appelés "congés", sous prétexte de découvertes et de mines de cuivre ‡ "car il obligeait M. de Courcelle de lui signer ces congés qu'il faisait régir, et, sur une contestation entre eux, il en expédia lui-même." Entre les lignes on peut lire les noms de Péré, Jolliet et autres. D'autre part, l'objet scientifique de l'entreprise ne se trouve que dans la tête des historiens; et pour ce qui est du cuivre, que l'intendant fut sérieux ou non, il promettait de payer les frais d'exploration, les paya et poursuivit le projet jusqu'à l'heure où il comprit l'impossibilité de sa réalisation.⁴ Munis de marchandises, Péré et Jolliet comptaient se procurer des peaux de castor, en tirer un bon bénéfice et recommencer la course dans l'espoir de s'enrichir. M. de la Chenaye dit que les porteurs de congés traînaient trop de marchandises dans les pays d'en haut. Peut-être était-il dépité de voir qu'on apportait ces articles de France pour ne pas les acheter à son magasin.

Au lieu d'entrer dans l'Ottawa, les quatre canots des prétendus chercheurs de mines se dirigèrent du côté des Cascades, pour remonter ensuite le Cèdres, le Buisson, le lac Saint-François, le Long-Sault, les Galops, la Galette, frôler les Mille-Iles, puis la côte nord du lac Ontario et camper à l'embouchure de l'Humber, tout près de Toronto aujourd'hui. A cet endroit, sur la carte de Galinée (1670) on peut lire: "C'est d'ici que Mr. Perray et sa compagnie ont campé pour entrer dans le lac

* Sur Péré voir Société Royale, 1889, I. 93; 1900, II. 15; 1901, I. 872. 88. *Bulletin des Recherches*, 1904, p. 213.

† Société Royale, 1882, II. 40; 1896, I. 121, 167; 1904, II. 235; 1907, I. 111.

‡ *Documents sur la Nouvelle-France*, Québec, 1883, I. 254.

⁴ Ernest Gagnon: *Louis Jolliet*, p. 15.

des Hurons; quand j'aurai vu le passage, je le donnerai, mais toujours, dit-on, que le chemin est fort beau, et c'est ici que s'établiront* les missionnaires du St. Sulpice." Sur la même carte au fond (sud) de la baie Georgienne, est écrit: "Je n'ai pas vu cette anse.... C'est ici apparemment qu'aboutit le chemin par où Mr. Perray a passé."

Le terme "Toronto" paraît être l'abréviation de "kaniatare", le lac, et "iokaronti", l'ouverture, soit: entrée, ou sortie, au lac, une baie, ou une rivière qui donne accès dans les terres. Sortant de leur pays, côté Est du lac Ontario, les Iroquois se rendaient à la bouche de la rivière Humber, près du site de la ville de Toronto, et par cette voie atteignaient le lac Simcoe. De ce lac, par un autre cours d'eau, s'ouvre une porte appelée aussi kaniatare iokaronti, sur la baie Georgienne.

Près de Rochester, pays des Iroquois, il y a une baie (Isnadequoit) qui entre dans le territoire des Onnontagués et qui se nomme aussi Tarento, ou kaniatorontogouat. Aujourd'hui encore, les Iroquois disent Tokaronte pour désigner une ouverture, une passage, la voie d'entrée dans une région.†

Lorsque les Iroquois allaient porter leurs ravages à la baie Georgienne et au lac Supérieur, le trajet, à partir de chez eux, était beaucoup plus court par Toronto, le lac Simcoe et la baie de Matchedash, que par les lacs Érié et Huron.

La carte de Ducreux (1660) appelle le lac Simcoe *Lacus Ouentaronius*. C'est Ouentaron que l'on trouve sur les cartes, de 1656 à 1755. Les Français le nommaient aussi "lac des Claiés" parce qu'on y pêchait avec des appareils en forme de cloisons ou clôtures; *hurdle* en anglais.

En 1680, la Salle revenant du lac Michigan passa par le lac Simcoe. L'année suivante, il repartit pour le pays des Illinois en suivant la même route. En 1686 le gouverneur Denonville donna ordre à la Durantaye d'occuper le "passage de Taronto" par où les Anglais allaient à la traite des Outaouas. Le capitaine La Hontan, qui était alors sur les lieux, dit que le village Torontogneron, situé près du lac Couchichine (Kontarea ou St. Jean-Baptiste) avait été détruit autrefois par les Iroquois. Il appelle baie de Toronto, rivière de Toronto, lac de Toronto, la baie de Matchedash, la rivière Severn, le lac Simcoe. Sa carte est très explicite à ce sujet, et d'accord avec son texte. Il propose de construire un fort à l'Est du lac Toronto en rapport avec les cours d'eau qui se dirigent vers le lac Ontario. Il se plaint que certaines cartes reportent le nom de Toronto dans le voisinage de la rivière des Français. C'est plutôt le Toronto de la baie Georgienne.

Dans la carte du Père Raffeix, 1688 on lit *Gandaseteiagon* non loin de la ville actuelle de Toronto sur le bord de l'Ontario, et de là part

* Non pas "s'établirent" comme on l'a mis sur certaines cartes.

† *Archeological Report*, Ontario, 1899, 190-199.

un chemin ponctué de deux lignes parallèles qui se rend au "lac d. Toronto" (Simcoe). Tout auprès est écrit; "Chemin par où les Iroquois vont aux Outaouas". En travers de ce chemin est marqué—"Villages des Iroquois dont quantité s'habituent de ce côté." A la bouche de la rivière Humber il y a un petit village de Tsonnontouans appelé Teyoyagon.

Péré et Jolliet traversèrent ainsi le Haut-Canada, du sud au nord, pour arriver au lac Supérieur à la fin du mois de juin. Une fois au saut Sainte-Marie ils n'allèrent pas plus loin et leur occupation se borna au trafic avec les Sauvages. Jolliet a raconté à MM. Galinée et Dollier que, du saut, il avait envoyé des hommes à la recherche d'une nation appelé Poutéouatamis, qui n'avait pas encore reçu de missionnaire. Notons que, depuis la visite de Perrot en 1665 et les voyages des Poutéouatamis (les Français disaient les Poux tout court) à Montréal, la découverte de ce peuple était notoire. Quant à la mission évangélique elle fut ouverte à la baie des Puants par le Père Allouez, l'automne de cette même année 1669.

M. John Gilmary Shea dit: (*State Historical Society of Wisconsin*, 1876, VII, p. 113) que Jolliet explora le lac Supérieur en 1668, mais c'est impossible puisqu'il n'avait pas encore vu les pays d'en haut et que, cette année-là, précisément, il était en France. Même en 1669 il ne dépassa point le saut Sainte-Marie et ne vit pas la baie Verte non plus, faute de temps, dit-il, mais il laissa Péré pour s'occuper de la mine, comme nous le verrons en 1670.

Les Outaouas gardaient quelques prisonniers iroquois sans tenir compte du désir exprimé par les autorités françaises qui voulaient la cessation de toute forme d'hostilité entre Sauvages comme entre Français et Sauvages. Jolliet insista sur ce point et le peuple du saut lui donna l'un de ses prisonniers pour le rendre à sa nation. Il en résulta la découverte de la route des grands lacs, située plus au sud, que l'Iroquois connaissait et qui, par un long détour, conduisait à Montréal. Alors, voyant la traite terminée, Jolliet dut faire partir ses canots par le Nipissing et la rivière Ottawa, tandis que lui-même, avec le Sauvage et un Français s'en allaient dans une direction opposée par le lac Huron. Le petit canot des trois hommes longea les côtes de Manitouline, la bande Est du lac Huron, traversa le lac dit des Eaux-Salées (Sainte-Claire) passa au Détroit, parcourut une partie du lac Erié, à la côte du nord, et mit à terre à Port Stanley, dans le comté d'Elgin. Aucun blanc n'avait fait ce voyage. Le prisonnier ne voulait pas que l'on infléchit au sud pour descendre la rivière Niagara qui menait droit chez ses gens, parce qu'il redoutait la rencontre des Andastes* de la Pennsylvanie

* Société Royale, 1897, I, 62, 66-68, 75, 77, 80-82; 1898, II, 119; 1901, I, 50, 53; 1902, I, 26, 44, 50; 1911, I, 251.

qui dressaient des embuscades sur tout ce parcours. De Port Stanley à Tinawawa, on fit quarante lieues à pied, par un sentier praticable qui aboutissait à Brantford et à la baie de Burlington. Là, nos voyageurs tombèrent sur un parti de Français qui venait en sens inverse d'eux et dont nous allons parler.

II.

René-Robert Cavalier dit le sieur de la Salle, jeune homme aventureux, récemment arrivé de France, demeurait à Montréal. Il eut des entretiens avec quelques Tsonnontouans qui passaient l'hiver de 1668-1669 auprès de lui et son imagination s'enflamma du désir de trouver la route du Pacifique, en écoutant ce que lui racontaient ces sauvages. Leur pays était sur les deux bords de la rivière Genesee, au sud-est de la ville actuelle de Rochester non loin du Niagara. De là, ils atteignaient l'Ohio en cinq ou six journées de douze lieues chacune, par terre, ensuite descendaient cette rivière, passaient une chute (à Louisville) et arrivaient au Mississipi qu'on disait être un grand fleuve finissant à la mer. Cette mer, pensait La Salle, ne peut être que le Pacifique. Les coureurs de bois du lac Supérieur possédaient de bons renseignements sur les sources du Mississipi* allant jusqu'à la ville actuelle de St. Paul, mais aucun d'eux ne pouvait dire où aboutissait ce fleuve. La Salle croyait avoir deviné le problème et se persuadait qu'il parviendrait à le résoudre en passant par l'Ohio, qui lui paraissait ouvrir la route de la Chine.

M. de Courcelles, gouverneur-général, approuva par écrit le plan de la Salle ou plutôt l'autorisa à l'exécuter et pria les Sulpiciens d'envoyer des prêtres avec l'expédition. Il fut permis aux soldats qui voudraient escorter La Salle de quitter les rangs.

L'endroit qui se nomme Lachine aujourd'hui fut le point de départ, le 6 juillet 1669. Les prêtres étaient MM. François Dollier de Casson et René de Bréhant de Galinée, sulpiciens, dans un canot, avec deux hommes à eux, dont l'un, Hollandais de nation, parlait très bien l'iroquois mais très peu le français. Avec La Salle étaient Charles Thoulonnier et Jean Roussel dit la Rousselière, † chirurgien, puis des engagés et les guides sauvages, sept canots en tout.

Le 2 août ils étaient en face d'un océan—le lac Ontario‡ et ils arrivèrent, le 12, au grand village des Tsonnontouans (Boughton Hill à présent) d'où le Père Fremin, seul missionnaire du lieu se trouvait absent. Un parti des habitants de la bourgade était allé en traite chez

* Société Royale, 1893, I. 11, 129; 1901, I. 66; 1897, I. 80; 1903, I. 10, 19, 23, 29, 32, 33, 44; 1911, I. 252, 256; 1912, I. 7, 9, 13, 28, 30.

† Société Royale, 1901, I. 54, 88.

‡ La narration ne mentionne pas les Mille-Iles mais elles sont indiquées sur la carte de Galinée.

les Hollandais du fleuve Hudson. Les guides de La Salle se voyant chez eux il y a apparence qu'ils y restèrent. Après un séjour de quatre semaines au milieu de ces sauvages assez hospitaliers, l'expédition se remit en marche, le 15 septembre, ne prenant pas la route de terre qui menait à l'Ohio, mais celle qui conduit à la bouche de la rivière Niagara et ils passèrent outre pour suivre le rivage du lac Ontario jusqu'à la baie de Burlington. La narration dit qu'ils entendirent le grondement de la chute, ce qui en effet arrive par occasion à cette distance.

Le débarquement eut lieu près de l'endroit que nous appelons Westover où les Tsomontouans avaient un petit village du nom de Tanawawa, dans le marais Beverley. La Salle y prit la fièvre.

Les gens du village, voyant l'itinéraire que les voyageurs se proposaient de suivre, leur firent présent de deux esclaves comme guides, dont l'un, de la nation des Amicoués ou Nez-Percés, côte nord de la baie Georgienne, fut donné aux Sulpiciens, et l'autre, nommé Nika, un brave Chouanon, pays des sources de l'Ohio, fut mis au service de La Salle, qui s'en félicita le reste de ses jours—they furent assassinés ensemble dix-huit ans plus tard.

Le 22 septembre, étant au village de Tanawawa, ils rencontrèrent Jolliet qui revenait du Saut avec un prisonnier iroquois, comme on l'a vu.

MM. Dollier et Galinée prirent la résolution de se rendre au saut Sainte-Marie en suivant le chemin parcouru en dernier lieu par Jolliet. De son côté, La Salle ne désirant plus de se diriger vers l'Ohio, en vint à la conclusion de retourner à Montréal—le voyage à la Chine était manquée.

Les deux prêtres partirent de Tinaouataoua le 1er octobre avec sept Français et trois Sauvages en trois canots, arrivèrent à la Grande Rivière, la descendirent jusqu'à Black Creek et la rivière Lynn, ou Paterson Creek, à Port Dover, comté de Norfolk et y passèrent la saison des neiges.*

Le 26 mars 1670 ils s'embarquaient sur l'Erié. Rendus au lac des Eaux Salées, ils constatèrent que c'était de la belle et bonne eau douce, ce que Jolliet ne semble pas avoir compris puisque, sur sa carte de 1674, où il copie Sanson, il met: "Lac des Eaux Salées". Sur la grande carte de Franquelin, 1680 il y a: "Lac Tsiketo ou de la Chaudière." Passe pour Tsiketo, mais la chaudière n'est pas à sa place. Le 12 août 1679, fête de sainte Claire, le Père Hennepin traversant ce lac lui donna le nom de Sainte-Claire.

Suivant la côte Est du lac Huron, les canots obliquèrent ensuite vers le sud de l'île Manitouline, passèrent pas les îles Makinac, puis,

* James H. Coyne: *Galinee's Narrative*, XXV.

tirant à l'Est, vers la côte du saut ou rivière Sainte-Marie* ils arrivèrent au niveau du lac Supérieur, au poste et village du saut proprement dit, le 25 mai, et y trouvèrent les Pères Dablon et Marquette qui dirigeaient l'établissement religieux de ces contrées.

"Enfin, dit M. Dollier, nous arrivâmes le jour de la Pentecôte. Les Pères Jésuites ont eu, depuis l'an passé, deux hommes à leur service qui leur ont bâti un fort, c'est à dire un carré de pieux de cèdre de douze pieds de haut, avec une chapelle et une maison au dedans de ce fort, en sorte qu'ils se voyent à présent en état de ne dépendre des Sauvages en aucune manière. Ils ont un fort grand désert bien semé où ils doivent recueillir une bonne part de leur nourriture. Ils espèrent même y manger des pois avant qu'il soit deux ans d'ici."

"Nous apprîmes, continue-t-il, qu'il était parti depuis deux jours une troupe de trente canots Outaouacs (150 hommes) pour le Montréal et qu'il y en avait encore une autre de Kilistinons qui devait bientôt s'y en aller. Comme nous n'étions pas certains en quel temps ces derniers devaient venir et que, d'ailleurs, nous savions la peine qu'il y a d'être obligé de suivre des sauvages, nous jugeâmes à propos de chercher un guide pour nous conduire jusqu'au Montréal, parce que les chemins (par l'Ottawa) y sont plus difficiles et plus fâcheux qu'on ne peut se l'imaginer. . . . Nous prîmes congé des Pères Dablon et Marquette le 28 mai et arrivâmes au Montréal le 18 juin."

Il dit aussi qu'il y avait au Saut de vingt à vingt-cinq Français ordinairement, à part la maison des missionnaires. Il y a apparence que la Pointe n'était plus autant un lieu de séjour ou de repos pour les coureurs de bois que durant les années 1665-1669 et que ceux-ci se rapprochaient de l'habitation des Pères par besoin de bon voisinage.

M. de Galinée dressa une carte des pays qu'il avait parcourus. Dîsons d'abord un mot de trois autres productions du même genre. Celle de 1666, préparée pour la campagne contre les Iroquois, indique le lac des Deux-Montagnes sous ce nom, puis la "rivière par où viennent les Outaouacs", rien de plus de ce côté. Sur la carte des Pères Jésuites, même date, il y a: "rivière par où on va aux Hurons", c'est à dire qu'on se rendait par cette voie chez les Hurons avant 1650. La carte de Jolliet, 1674, porte: "rivière des Staouacs"

La carte de Galinée montre le lac des Deux-Montagnes, le Long-Saut, les chûtes de la Chaudière, les rivières Creuse, Mataşan, des Vases, le lac des Nipisirimiens ou des Sorciers et la rivière des Français, le tout formant la route suivie par les "voyageurs" et portant, dès lors, les noms mentionnés ici. L'Ottawa est appelée la Grande-Rivière. L'île

* Société Royale, 1893, I. 128; 1903, I. 6, 9, 10, 23, 35; 1904, II. 235, 238; 1911, I. 252-4, 262; 1912, I. 8, 26, 27. C'est en 1669 que fut adopté le vocable de "Sainte-Marie du Saut."

Manitoualine a le non de KaitStan. Sur la côte nord de la baie Georgienne on lit: AmikSe, Mississague, rivière de Tessalon. Galinée a eu connaissance des fles qui sont à l'entrée de la "baie des Puteotamils"—ou baie Verte—mais confond celle-ci avec les lacs Michigan et Huron, de manière à ne présenter qu'une seule nappe d'eau de tout l'ensemble.

A la même date, la carte du lac Supérieur dessinée par les Jésuites, trace parfaitement le nord-ouest du lac Huron, le lac Michigan, la baie des Puants, la rivière aux Renards et localise les Malomines, les Outagamis, les Mantoue, les Mascoutins, ce qui nous amène au voisinage de Milwaukee. Sur la rive sud du lac Supérieur on voit le saut Sainte-Marie, les Grandes Iles, la rivière Mataban, la péninsule de Kiouchou-naning (Chagouamigon), la rivière Nantounagan, la pointe du Saint-Esprit, avec cette note: "chemin aux Illinois (Iowa) à 150 lieues vers le midi." L'entrée de la rivière, plus tard appelée Saint-Louis, porte cette inscription: "Rivière pour aller aux Nadouessi, à 60 lieues vers le couchant" L'île Royale est nommée Minong. A la rivière Kaminstigoia on lit: "Rivière par où l'on va aux Assinipoualec à 120 lieues vers le nord-ouest." Tous ces renseignements sont indispensables à l'étude des choses de l'époque.

La carte du Père Marquette donne la rivière Ouabouskiaou (Wabash) à la place de l'embouchure de l'Ohio. Le Mississipi porte le nom de la Conception dans sa partie connue. Le Missouri est nommée Pekittanoui. La mission du Saint-Esprit est en terre ferme dans la baie de Chagouamigon vis-à-vis plusieurs fles. Les Maskoutens* sont au portage divisant les eaux du Michigan de celles qui vont au Mississipi. Les Outagamis sont à la rivière aux Renards. Les Folles-Avoines à l'ouest de la baie Verte sur la rivière Menominée. Les Poutéouatamis dans la baie Verte, côté Est, près de la sortie. Ce document et celui de Jolliet rendent plus compréhensibles les récits du temps.

III.

Vers la fin de l'été de 1667, le Père Allouez, de retour à la Pointe, y amenait le Père Louis Nicolas et tous deux se préparaient à la vie de misère qui rendait l'hivernement affreux dans un climat semblable à celui de Québec, loin de tout secours, privé souvent du nécessaire au milieu des Sauvages qui ne connaissent ni pitié ni complaisance. "On y vit d'écorce d'arbres une partie de l'année; une autre partie d'arrêtes de poisson ou de blé d'Inde, quelque fois peu, quelque fois en assez grande quantité. Les fatigues étant grandes, les travaux des missionnaires continuel et la nourriture très petite, le Père Allouez a appris

* Société Royale, 1897, I. 72, 80; 1903, I. 6, 18, 31, 33; 1904, I. 86, 87; 1911, I. 250; 1912, I. 21.

par son expérience qu'un corps même de bronze n'y peut pas résister; que, pour ce sujet, il est nécessaire d'avoir sur les lieux des hommes de courage et de piété qui travaillent à la subsistance des missionnaires, soit par la culture de la terre, soit par l'industrie de la pêche ou de la chasse; qui y fassent quelques logements et y dressent quelques chapelles pour donner de la vénération à ces peuples qui n'ont jamais rien vu de plus beau que leurs cabanes d'écorce d'arbres." (*Relation*, 1667, p. 26.)

Comme les Outaouas se tenaient surtout à la Pointe et qu'ils étaient connus à une grande distance pour acheter des fourrures qu'ils allaient vendre chaque été à Montréal, il se présenta, durant l'hiver 1667-1668, plus de six cents chasseurs, mais aussitôt la traite finie, tous s'en retournaient hâtivement, de sorte que le temps manquait pour que le missionnaire put leur parler et encore moins les instruire. En dehors des familles fixées à la Pointe il n'y avait nulle conversion à espérer.

Les pères Dablon et Marquette arrivèrent ensemble au lac Supérieur en 1668. Grâce à ceux on espérait pouvoir établir des missions dans quelques tribus éloignées.

Le Père Allouez écrivait de la Pointe en 1669: "On peut compter plus de cinquante bourgades, qui composent divers peuples, ou errants ou sédentaires, qui dépendent en quelque sorte de la mission du Saint-Esprit et auxquels ont peut annoncer l'Évangile soit allant en leur pays, soit qu'ils viennent en celui-ci pour faire leur traite. Les trois nations comprises sous le nom d'Outaouas, dont une a embrassé le christianisme, et celle des Hurons Etionontaethronons* ou il y a près de cinq cents baptisés, habitant la Pointe, y vivant de pêche et de blé et rarement de chasse; ils sont plus de quinze cents âmes." (*Relation*, 1670, p. 86.)

"De toutes les nations du nord il y en a trois entre autres qui viennent à la Pointe en traite, et tout fraîchement, deux cents canots y ont passé quelque temps. (*Relation*, 1670, p. 86)

Du saut Sainte-Marie, le 6 juin 1669, le Père Allouez écrivait qu'une nation de la Pointe désirait toute entière embrasser la foi chrétienne, qu'elle se nomme Queue-Coupée (Kikapous), est nombreuse, paisible, ennemie de la guerre, très portée à la raillerie. Ce groupe avait entendu les prédications des missionnaires "dans le grand lac Huron" avant 1650, puis celles du Père Ménard au lac Supérieur en 1660. (*Relation*, 1669, p. 19)

Peu après, le Père Marquette disait: "La nation des Kiskakonk, durant trois ans, avait refusé de recevoir l'Évangile que le Père Allouez lui annonçait, mais résolut enfin, sur l'entomne de 1668, d'obéir à Dieu. La résolution en fut prise dans un conseil et déclarée au Père, qui s'o-

* Nation du Petun. Voir Société Royale, 1896, I. 146; 1897, I. 66, 80; 1903, I. 7-9, 15, 18-21, 23, 33-4, 36-7; 1904, I. 85; 1911, I. 250, 256-260; 1912, I. 7-9, 27.

bligea d'hiverner pour une quatrième fois avec eux, afin de les instruire et baptiser. Les principaux de la nation se déclarèrent chrétiens. Le Père ayant passé dans une autre mission, on m'en donna la charge. Tous les chrétiens étaient dans leurs champs pour ramasser le blé d'Inde. Ils m'écoutèrent avec plaisir lorsque je leur dis que je ne venais à la Pointe qu'à leur considération et celles des Hurons. J'y arrivai le 13 septembre 1669, et j'allai voir les Sauvages, qui sont divisés en cinq bourgades. Les Hurons, au nombre de quatre à cinq cents âmes, presque tous baptisés, conservent toujours un peu de christianisme. Quelques uns des principaux, assemblés dans un conseil furent assez satisfaits de me voir d'abord, mais leur ayant fait entendre que je ne savais pas leur langue encore parfaitement et qu'il n'y venait point d'autre Père, tant à cause qu'ils (les Pères) étaient tous allés aux Iroquois et que le Père Allouez, qui les entendait tout à fait bien, n'avait pas voulu y retourner pour cet hiver parce qu'ils (les Hurons) ne se portaient point à la prière avec assez d'affection, ils avouèrent qu'ils méritaient bien cette punition et, depuis, durant l'hiver, ils en ont parlé et ont résolu de mieux faire, ainsi qu'ils me l'ont témoigné." (*Relation*, 1670, p. 87, 88).

En 1669 on comptait à la Pointe quinze cent Sauvages dont cinq cents chrétiens Hurons de la tribu du Petun. Le reste se composait de Hurons païens et l'Algonquins qui avaient quitté le lac Huron avec eux en 1650. Ces derniers formaient trois tribus outaouaise : les Sinagaux, les Kiskakons, les Kinouchés.*

En ce temps aucun Sauvage ni coureur de bois ne fréquentait les îles; tous se tenaient sur la terre ferme, à la Pointe, et c'est l'endroit où le Père Marquette exécuta le projet du Père Allouez de bâtir une chapelle. Il s'écoula plus de vingt ans avant que l'on songeât à habiter l'île Madeleine qui est à une lieue au large. Ce fut Le Sueur qui y forma un poste de traite, vers 1693 et les Sauvages se groupèrent autour. Petit à petit, le nom de la Pointe y fut transporté.

IV.

En 1669, le Père Allouez descendit à Québec pour remettre les captifs iroquois qu'il avait rachetés des Outaouas sur la demande de M. de Courcelle et tâcher d'obtenir un peu d'aide pour les missions, tant de la part des autorités civiles que du supérieur des Jésuites. Il retourna avec le Père Claude Dablon qui devait prendre la direction dans l'ouest, étant de seize années plus ancien dans la colonie que le Père Allouez. La mission-mère fut placée côté sud, au pied du saut de Gaston ou Skiate ou Skiae, qui dès lors reçut le nom de Sainte-Marie.†

* Note du Père Tailhan dans le *Mémoire* de Perrot, p. 241.

† Sur le Saut voir *Relation*, 1669, p. 17, 18. Société Royale, 1903, I. 9, 35, 36; 1908, I. 112, 113; 1911, I. 252, 253.

L'annonce d'une paix générale, sinon conclue du moins regardée comme prochaine, portait les petites nations à retourner dans leurs pays respectifs, la baie Verte, le Saut, la côte nord de la baie Georgienne, la rivière des Français. Le Saut fut choisi pour chef-lieu des missions, puis le pouvoir civil en fit la capitale de l'ouest en 1671. Nous avons vu par la narration de l'abbé Dollier où en était Sainte-Marie-du-Saut le printemps de 1670. La chapelle de ce lieu comptait pour la deuxième par ordre de date puisque celle de la Pointe appartient à 1669. Le père Allouez alla presque aussitôt commencer des missions à la baie des Puants avec le dessein d'y élever une troisième chapelle. (*Relation*, 1669, p. 18).

Le Père Dablon nous fait voir que la mission du Saut, à peine établie, devenait le rendez-vous des Français et des Sauvages, comme la Pointe l'avait été depuis 1665. A vrai dire, c'étaient des endroits de rencontre et de concentration avant l'arrivée des coureurs de bois et, à défaut de ce que nous en savons de bonne source, il suffirait d'examiner la géographie du lac pour le comprendre. Les missionnaires, marchant toujours sur les traces des chercheurs de pelleteries, fixaient leurs postes en des lieux déjà adoptés. Voici le texte du Père Dablon:

"La mission de Sainte-Marie-du-Saut est le centre des autres, nous trouvant ici environnés de divers nations qui s'y rendent pour vivre de poisson. Les premiers et les naturels habitants de ce lieu sont ceux qui s'appellent Pahouitingouach-Irini* que les Français nomment Sauteurs parce que sont eux qui demeurent au saut comme dans leur pays, les autres n'y étant que comme d'emprunt. Ils ne sont que cent cinquante âmes, mais ils se sont unis à trois autres nations qui sont plus de cinq cent cinquante personnes auxquelles ils ont fait comme cession des droits de leur pays natal, aussi y résident-elles fixement, excepté le temps où elles vont à la chasse—savoir: 1°. ceux qu'on appelle les Nouquets† se rangent pour cela du côté sud du lac Supérieur d'où ils sont originaires; 2°. les Outchibous. 3°. les Marameg, du côté du nord du même lac, qu'ils regardèrent comme leur propre pays.

"Outre ces quatre nations, il y en a sept autres qui dépendent de cette mission:—ceux qu'on appelle Achiligouians, les Amicoues et les Mississague,‡ qui font ici la pêche, vont à la chasse dans les îles et sur les terres des environs du lac Huron. Ils sont plus de quatre cents âmes.

"Deux autres nations, au nombre de cinq cent âmes, entièrement errantes, et sans aucune demeure arrêtée, vont vers les terres du nord

* Société Royale, 1903, I, 6, 36, 37; 1904, II, 226, 232; 1911, I, 254, 262; 1912, I, 27.

† Étaient à la baie Verte en 1634.

‡ Trois petits peuples de la rivière des Français et de la côte d'Algoma qui avaient fui devant les Iroquois en 1650. Voir Société Royale, 1903, I, 5, 6.

pour y chasser pendant l'hiver et se rendent pour y pêcher pendant l'été.

"Restent six autres nations qui sont ou des gens de la mer du nord comme les Guilistignons et les Ouenibigon, ou errants dans les terres aux environs de cette même mer du nord, dont la plupart ont été chassés de leur pays par la famine et se rendent ici, de temps en temps, pour y jouir de l'abondance du poisson." (*Relation*, 1670, p. 79.)

"Les Kiliotinons sont peuples courants et nous ne savons pas bien encore leur rendez-vous. Ils sont vers le nord-ouest du Saint-Esprit, toujours dans les bois, n'ont que leur arc pour vivre. Ils passèrent à la mission où j'étais l'automne passé, jusqu'au nombre de deux cents canots qui venaient acheter des marchandises et du blé. Ils entraient dans les bois pour y passer l'hiver. Je les ai vus ce printemps sur les bords du lac. (*Relation*, 1670, p. 92)

Bacqueville de la Potherie disait, trente ans plus tard: "Les peuples qui habitent le nord sont dispersés de toutes parts. Ce sont les Christinaux, Monsonio, Gens des Terres, Chichigouëks, Otaulubis, Outemiskamegs, Outabytibis, Ouaoouientagos, Michicondibis, Ossinibouels et plusieurs autres. Tous ces peuples* sont connus sous le nom de Gens des Terres parce qu'ils sont toujours errants."

Rappelons-nous que les Nipissiriniens, Achiligouins, Amicoués, Nickouets, Cynagas, Nantoues, Mississikis, Sauteurs, chassés des rives de la baie Georgienne en 1650, avaient vécu avec les "gens des terres" du nord jusque vers 1666 où ils commencèrent à retourner dans leurs pays respectifs. En 1670 il semble qu'ils y étaient tous revenus. Ce fait attira l'attention des missionnaires et donna une nouvelle impulsion à leurs travaux. Le 18 août 1670 le Père Louis André partit du Saut, et, dit-il, "en trois jours, nous étant rendus à Mississagué, je pris occasion d'y faire une mission en passant et y continuer ce que nos Pères ont déjà commencé pour l'instruction de ce peuple, qui se place sur le rivage d'une rivière très abondante en esturgeon et qui se décharge dans le lac Huron à près de trente lieues du Sault. . . Tous ces braves gens étaient dans la famine depuis quelque temps et je les trouvai réduits à manger du sapin." De là, le missionnaire se rend chez les Amikoues ou Castors, puis à l'île Manitouline, au lac Nipissing, ensuite à Michillimakinac. (*Relation*, 1671, pp. 31-38)

La Mère Marie de l'Incarnation écrivait de Québec, l'été de 1671: "Le Révérend Père André a fait un bon noviciat en sa mission, où il n'est que depuis l'été dernier. Je ne sais comment lui et son compagnon s'égarèrent du chemin qui les conduisait au lieu où ils devaient hiverner. La famine les saisit de telle façon qu'ils sont quasi morts de

* La Potherie II. 49. Voir Société Royale, 1903, I. 7; 1904, II. 237; 1911, I. 262; 1912, I. 31.

faim, n'ayant vécu dans leur égarement que de vieilles peaux et de mousse. Son homme, qui est de nos quartiers de Touraine, m'a assuré qu'ils étaient prêts d'expirer quand ils sont arrivés à la résidence de leurs Pères. Il faut être puissamment animé de l'esprit de Dieu pour se résoudre à souffrir de semblables travaux."

V.

La mission dite des Outaouas passait, en 1669, pour une des "plus belles de la Nouvelle-France", (*Relation*, 1669, p. 17) c'est-à-dire que, par le mot Outaouas, on entendrait le lac Supérieur et non pas seulement les villages outaouas et hurons de la Pointe du Saint-Esprit, mais aussi les bandes de Sauvages de plusieurs régions éloignées qui fréquentaient le grand lac, comme on le sait. D'autre part, dans la Nouvelle-France, il y avait l'ancienne mission du Saguenay et celles récemment commencées au pays des Iroquois (Etat de New York) et à la baie de Kenté, Toronto, dans le Haut-Canada. On était d'accord à considérer l'ouest comme un champ plus vaste et plus facile à cultiver que ces trois régions du vieux Canada.

L'influence commerciale du petit groupe outaoua de la Pointe avait fait donner à l'ouest le nom générique de pays des Outaouas. La traite qui descendait à Montréal était dirigée par ces Anglais du lac Supérieur et leurs caravanes faisaient vivre l'administration du Bas-Canada, de la même manière que les chemins de fer du Grand Tronc, du Pacifique et autres alimentent aujourd'hui notre confédération. Je dis "Anglais" à cause de leur esprit commercial.

Les Outaouas, chassés de l'île Manitouline en 1650, réfugiés à Kionconan sur le lac Supérieur et à la baie Verte, probablement aussi dans d'autres endroits, avaient conservé le désir de renouer le trafic avec les Français. Nous en avons la preuve dès 1655, alors qu'ils se rendirent à Montréal, d'eux-mêmes, avec des pelleteries, risquant de tomber, au cours du voyage, entre les mains des Iroquois qui étaient maîtres de la baie Georgienne et de la rivière des Algonquins—l'Outaoua ainsi nommé bientôt après. Vers 1660, toutes leurs familles paraissent avoir été éparpillées sur la rive sud du lac Supérieur, même celles que nous avons vues à l'île Pélée, au Mississipi, en 1657. La Pointe était devenue leur principale résidence et lieu de traite. Or, en 1670, cette nation retourna à l'île Manitouline, après vingt ans d'absence, par suite de la conduite indigne des Hurons du Petun, qui à l'île Pélée, puis à Chagouamigon, leur avaient mis sur les bras plusieurs mauvaises affaires du côté des Sioux.

Cette fois, les Hurons étant allés en chasse vers l'ouest, quelques uns d'entre eux furent pris par des jeunes gens et menés à un chef Sioux.

le même qui avait chanté le calumet au chef des Sinagos (outaoua). Des chasseurs outaouas n'auraient rien eu à craindre des Sioux, mais les Hurons étaient détestés. Cependant, le chef sioux en eut pitié, défendit qu'on les molestât et, dès le lendemain, renvoya l'un des captifs à Chagouamigon, portant la nouvelle que le coup avait été fait par de jeunes étourdis dont on ne devait pas tenir compte et qu'il allait lui-même, le chef, reconduire les autres captifs à leur village. Ce Huron eut la perfidie de raconter qu'ils s'était évadé et qu'il croyait bien que ses camarades avaient été tués. Le chef sioux s'était mis en route avec trois de ses hommes, une femme et les Hurons capturés. Ceux-ci désertèrent avant que d'arriver à Chagouamigon et dirent qu'ils avaient échappé au supplice. Grande colère des Hurons, ce qui n'empêcha point le chef sioux, avec ses quatre suivants, d'arriver chez les Sinagos, où il expliqua toute l'affaire, mais les Hurons intervinrent en donnant des présents et racontant mensonges sur mensonges de manière à exciter les passions de leurs alliés. Le chef des Sinagos s'y laissa prendre. Les Sioux furent mis à la chaudière et mangés. Après cela, il ne restait d'autre alternative que de soutenir la guerre ou de décamper. Ce dernier avis prévalut. Outaouas et Hurons se rendirent à Manitouline, où les Pères Jésuites commencèrent la mission de Saint-Simon pour les Outaouas et celle de Saint-Ignace pour les Hurons, vu que les langues étaient absolument différentes l'une de l'autre. C'est le Père Marquette qui fonda Saint-Ignace.*

Le juge Law † dit que en 1668, les Outaouas occupaient "la baie de Saginaw sur le détroit qui unit les lacs Sainte-Claire et Érié" et qu'ils envoyèrent une députation à Québec pour avoir un missionnaire, mais nous avons vu plus haut que tout cela est erroné.

L'émigration des Outaouas, de la Pointe à Manitouline, a été attribuée à la haine cruelle des Sioux, tandis qu'elle eut pour cause la duplicité des Hurons. La Potherie (II, 56) n'explique rien, il se borne à constater que les Outaouas retournèrent à Manitouline après vingt ans d'absence. Nous savons maintenant qu'ils cédèrent devant la nécessité provenant de la malice des Hurons. Ce déplacement dut gêner leur commerce dont la base se trouvait au lac Supérieur, mais, avec l'énergie et l'adresse qui les caractérisaient, ils ne perdirent point courage et se maintinrent dans leur situation, même après que le gouvernement de Québec eut pris des mesures efficaces pour s'emparer d'une partie de la traite des pays d'en haut. Il est vrai que cette traite se développant, la part de chacun était encore belle.

A propos de la traite des pelleteries, mettons une note oubliée dans les *Coueurs de Bois*.‡ Il agit d'un contrat fait au Cap de la Made-

* Perrot, 101, 102, 251. Bressani, 315.

† *State Historical Society of Wisconsin*, 1855, III, 101.

‡ *Société Royale*, 1911, I, 260, 265.

leine, le 23 avril 1666, chez Adrien Jolliet, formant une association "pour le voyage des Outaouaks", entre le dit Jolliet et Denis Guyon. Sont aussi associés Laurent Phillippe, François Collart, Antoine Serré, Benoit Boucher, Jacques Maugras, Jacques Largilliers.* Le notaire est Jacques de la Touche.

Adrien Jolliet sieur de Chausenaye, né vers 1641, frère aîné de Louis, fut enlevé par les Iroquois, aux Trois-Rivières, en 1658, puis ramené par eux. En 1664, au Cap de la Madeleine, il épousa Jeanne Dodier. On le voit au Saut Sainte-Marie en 1671. Sa veuve se remaria, en 1674, avec Mathurin Normandin dit Beusoleil. Ce dernier ménage vécut aussi au Cap et c'est là que l'on retrouve Jean-Baptiste, fils d'Adrien Jolliet, qui fut l'ancêtre de Barthélemy Joliette fondateur de la ville de ce nom dans la province de Québec.

Denis Guyon, né en 1632, appartenait à une nombreuse famille de Beauport. En 1661 il était de l'expédition du Saguenay.† Marchand bourgeois de Québec, il mourut en 1685. Il n'était pas cultivateur, bien qu'au recensement de 1681 il soit noté avec six arpents de terre en valeur. Au recensement de 1665, il habite Québec et est qualifié de fermier, ce qui veut dire, probablement, qu'il avait une entreprise du roi.

Laurent Phillippe Duvivier dit Lafontaine demeurait aux Trois-Rivières où il s'était marié. Vers 1676, il s'établit à Saint-François-du-Lac et sa famille s'est continuée en cet endroit. En 1662-1665, il était messager du gouverneur général.‡ Il fut le premier seigneur du fief Pierreville en 1683. Je crois qu'il fut tué, par les Iroquois, à Saint-François-du-Lac, en 1693.

Jacques Maugras, marié aux Trois-Rivières, fréquentait le lac Supérieur. Il était à la prise de possession des pays de l'ouest en 1671. Vers 1685, il s'établit à Saint-François-du-Lac et il paraît avoir trouvé la mort dans l'expédition de Hertel en 1690.

Antoine Serré se maria, en 1674, au Château-Richer.

Benoit Boucher au recensement de 1681, à Villiers, est dit cultivateur, âgé de 35 ans, non marié.

Jacques Largilliers fut l'un des "voyageurs" qui conduisirent le canot de Jolliet et Marquette dans l'exploration du Mississipi.

François Collart m'est inconnu.

VI.

L'année 1669 vit le développement des missions dans le Wisconsin et le nord-ouest du Michigan qui confine au lac Supérieur.

* Archives Canadiennes, 1905, I. 1V.

† Société Royale, 1894, I. 30; 1904, II. 234. Tanguay I. 294.

‡ Conseil Souverain I. 339.

M. Galinée dit que Jolliet étant au saut Sainte-Marie l'été de 1669, envoya quelques uns de ses hommes "chez les Poutéouatamis où il n'y avait jamais eu de missionnaire." Dès le 3 novembre suivant, le Père Allouez, avec deux Français et deux canots de Poutéouatamis, allant du saut vers Michillimakinac, rencontra deux coureurs de bois, puis, le 11, entra dans le lac Michigan "inconnu jusqu'à présent." Côté de la rive ouest de cette nappe d'eau, ils entrent dans la baie Verte en suivant le bord oriental et voient un village de Malhomines, ensuite atteignent l'embouchure de la rivière aux Renards, au fond de la baie. Les Poutéouatamis demeuraient plus loin, sur la rivière, un peu à l'ouest-nord-ouest de Milwauke. M. John G. Shea prétend* que, en 1668, ce peuple habitait la grande île à l'entrée de la baie Verte, mais on sait qu'il en avait été chassé par les Iroquois depuis trois ou quatre années déjà.

Le père Allouez arriva chez eux le 2 décembre, veille de la fête de saint François-Xavier. Il y avait dans les environs des coureurs de bois qui n'étaient pas bien vus des Sauvages. "Le lendemain, je célébrai la sainte messe et les Français, au nombre de huit, firent leurs dévotions". L'endroit fut placé sous le vocable de Saint-François-Xavier. (*Relation*, 1670, p. 90, 92, 94). Le "Rapide des Pères" était le terme employés par la suite; on en a fait "Depere" en anglais.

Il n'y avait là qu'un seul bourg de diverses nations: Ousaki, Poutéouatamis, Outagamé, Ouenibigoutz, formant six cents âmes. "A une lieue et demie, un autre de cent cinquante âmes; à huit lieues d'ici, de l'autre bord de la Baie, un d'environ trois cent âmes. Toutes ces nations ont leurs champs de blé d'Inde, citrouilles, fèves et petun. Nous avons eu bien de la peine pour notre entretien. A peine avous-nous trouvé de quoi nous cabaner. Toute notre nourriture n'a été que du blé d'Inde et du gland. Le peu de poisson qu'on n'y voit que rarement est très mauvais. L'eau de cette anse et des rivières y est pareille à celle qui croupit dans les fossés. La saison en laquelle nous y arrivâmes ne nous fut pas avantageuse, les Sauvages étaient tous dans la disette et fort peu en état de nous donner quelques secours. Ils sont barbares (inhabiles) au delà du commun, sans industrie, et ne savent pas faire même un plat d'écorce ni une cuillère, ils se servent le plus souvent de coquilles. Ils sont tenants (gardent ce qu'ils ont) et avares d'une façon extraordinaire. Ils vendent cher leurs petites denrées par ce qu'ils n'ont que le pur nécessaire."

Je viens de voir dans un livre publié aux Etats-Unis, que les Outagamis ou Renards auraient été une branche de la famille iroquoise. Cette supposition ne tient pas debout en présence des faits connus. Les Renards étaient sur la rivière de ce nom en 1634. Ils ont

* *State Historical Society of Wisconsin*, 1855, III. 136.

toujours été en bons termes avec les peuplades de la contrée environnante et leur langue était algonquine, comme celle de leurs voisins. Les Français ont eu le soin de nous dire que les Puants de la baie Verte parlaient un langage étranger, qui n'était pas iroquois, et quand ils en viennent aux Outagamis, ils les traitent de la même façon que les autres tribus algonquines, les qualifiant à maintes reprises de peuple algonquin. Le doute n'est guère possible.

Dans la baie Verte, à vingt-cinq lieues de Saint-François-Xavier un endroit portait le nom d'Oaestatinong, occupé par les Outagamis; à une journée de ce lieu étaient les Oumamis et les Maskoutengs. Une partie de ces trois groupes avait entendu prêcher les missionnaires à Chagouamigan.

Au mois de décembre le Père alla chez les Ousakis; en février, 1670, dans un bourg de Poutéouatamis "de l'autre bord du lac à huit lieues de Saint-François", où il annonça que la paix était conclue avec les Iroquois. Le 16 avril, il se mit en route pour visiter les Outagamis "peuple assez renommé en tous ces quartiers." Rendu au bout de l'anse, à l'entrée de la rivière des Puants, il nomme celle-ci Saint-François et, le 17, il la remonte, rencontrant, à quatre lieues, le village des Sakis. Le 18 il est au portage Kékaling; le 19 on passe les rapides "à la perche pendant deux lieues" jusqu'au portage Oukocitiming, c'est à dire la chaussée, pour arriver, le soir, à l'entrée de lac Ouimbagoes, que le Père nomme Saint-François. Ce lac est abondant en poisson mais inhabité à cause de la crainte des Sioux. Le 20, dimanche, après avoir fait cinq ou six lieues sur le lac, célébration de la messe, puis on arrive à "une rivière qui vient d'un lac de folle-avoine, que nous suivîmes, au bout duquel nous trouvâmes la rivière qui conduit aux Outagamis d'un côté et celle qui conduit aux Machkoutenck de l'autre. Nous entrâmes dans cette première qui vient d'un lac où nous vîmes deux coqs d'Inde perchés sur un arbre. Le 24, après plusieurs tours et détours dans les divers lacs et rivières, nous arrivâmes au bourg des Outagamis. Ce peuple nous vint en foule au devant pour voir, disaient-ils les manitou qui venait en leur pays; ils nous accompagnèrent avec respect jusqu'à la porte d'une cabane où on nous fit entrer. . . . Cette mission est appelé Saint-Marc parce que, tel jour, la Foi y a été annoncée".* C'était près du lac Shawana, à l'ouest du fond de la baie Verte.

"Le 29 nous entrâmes dans une rivière qui conduit aux Machkoutenck dits Assistas Ectaronnons ou Nation du Feu par les Hurons."

Cette tribu algonquine était assez récemment venue dans le pays. En 1640 elle habitait un peu à l'ouest de la ville actuelle du Détroit. Les Iroquois, les Neutres, les Pétuneux les appelaient Atsistachronons ou Gens du Feu, et les Algonquins Maskoutins. Il ne faut pas les

* Le père Allouez: *Relation*, 1670, p. 97-99.

confondre avec les Ayoës—Maskoutins-Sioux de l'Iowa ou de la rivière Minnesota dont il est parlé ailleurs. Ces Gens du Feu, que les Français connaissaient plutôt sous le nom de Kikapous, s'étaient réfugiés, vers 1650, à l'île de Manitoualine, fuyant les Iroquois, mais ceux-ci les chassèrent de nouveau en 1653 et ils se fixèrent au sud de la baie Verte, dans le Wisconsin, puis, en 1660, le Père Ménard, les trouva, tous ou en partie, dans le voisinage de Chagouamigon, avec les Outaouas, de sorte qu'il n'est guère exact de dire avec M. Shea* que les Iroquois les obligèrent, en 1667, de quitter le sud de la baie Verte pour s'établir à Chagouamigon. En 1668 un bon nombre se firent chrétiens.† Ces Kikapous n'étaient pas les seuls de leur nation puisqu'il en restait un groupe assez considérable avec les Poutéouatamis et les Outagamis au sud de la baie Verte.‡ On les retrouve dans ces lieux plus tard, mêlés aux Miamis et Maskoutins.§ Leur nom est écrit Kikabous; une autre branche qui appartenait aussi aux Maskoutins se nommait Kiskakons ou Queues-Coupés et on les voit ensemble, dans le voisinage des Poutéouatamis à partir de 1658.§ Vers 1670, ils devinrent chrétiens.

Il y avait aussi à la Baie une nation dite de la Fourche, que je ne puis identifier.¶

Le Père Allouez continue. La rivière qui conduit aux Maskoutens est très belle, sans rapide ni portage; elle va au sud-ouest. Le 30, ayant débarqué vis-à-vis du bourg et laissé notre canot au bord de l'eau, après une lieue de chemin par de belles prairies, nous aperçûmes le fort. . . Les Outagamis ne sont ici qu'en très petit nombre, le gros n'est pas encore arrivé de la chasse. Leur langue est conforme à leur humeur; ils sont doux, affables, posés, aussi parlent-ils lentement. Toute cette nation doit arriver dans seize jours, mais l'obéissance m'appelant au Saut, je n'ai pas eu la liberté de les attendre. Ces peuples sont établis en un très beau lieu où l'on voit de belles plaines et campagnes à perte de vue.⁷ Leur rivière conduit dans la grande rivière nommée Missisipi, il n'y a que six jours de navigation. A quatre lieues d'ici sont Kikabou et les Kitchigamich* qui parlent même langue que les Maskouteng. Le 1er de mai je les allai visiter dans leurs cabanes.⁹ Leur langue est la même que celle des Saki. Le

* *State Historical Society of Wisconsin*, III, 131.

† *Relation*, 1669, p. 19.

‡ *Relation*, 1670, p. 100.

* La Potherie, II, 49.

⁵ *Relations*, 1658, p. 21; 1667, p. 17; 1670, p. 87-89.

⁶ *Relation*, 1671, p. 42.

⁷ C'est la contrée où Chouard et Radisson en 1659 et Perrot en 1665 avaient été si bien reçus.

⁸ Les Sauteurs appelaient le lac Supérieur *Kitchigumi*: les grandes eaux.

⁹ Il les qualifie de montagnards (*Relation*, 1670, p. 100). Est-ce une mauvaise lecture du manuscrit?

temps me pressant, je pris ma route vers le lieu d'où j'étais parti, où j'arrivai heureusement par la rivière Saint-François dans trois jours. Le 6 mai je me transportai aux Oumalouminek, éloignés de huit lieues de nos cabanes. Je les trouvai dans leur rivière en petit nombre, la jeunesse étant encore dans les bois. Cette nation a été presque exterminée par les guerres. J'ai eu peine à les entendre; le temps m'a fait découvrir que leur langue est algonquine mais bien corrompue. Nous avons appelé cette mission Saint-Michel, de même que la rivière.* Le 13 mai je traversai l'anse pour aller trouver les Ouenibigoutz.† Je les visitai et en fis de même aux Poutéouatamis qui demeurent avec eux. Le 20, je m'embarquai avec un Français et un Sauvage pour aller à Sainte-Marie du Saut." (*Relation*, 1670, p. 95, 96-101).

Dans ce voyage le Père Allouez dit que les Outagamis comptent quatre cents hommes portant armes ce qui n'avait pas empêché vingt Iroquois, un mois avant sa visite, de défaire six grandes cabanes dont ils tuèrent les hommes et emmenèrent les femmes captives. Vers la fin d'avril, quatre Oumanis "arrivèrent de deux journées d'ici, portant trois chevelures d'Iroquois et un bras à demi boucané, pour consoler les parents de ceux que les Iroquois avaient tués depuis peu."

"Les Poutéouatamis sont dans un pays excellent, la terre qui est noire leur donne du blé d'Inde en abondance, dont ils font cache en automne et qu'ils assaisonnent avec du poisson. Ils ont un fort au milieu de leurs déserts, où leurs cabanes de grosses écorces sont pour résister à toutes sortes d'attaques. En voyageant, ils se cabannent avec des nattes. Ils ont guerre avec les Nadouecioux. Ils n'ont point l'usage du canot, c'est pour cela qu'ils ne vont point en guerre contre les Iroquois, quoique souvent ils en soient tués. Ils sont fort décriés et réputés des autres nations chiches, avares, larrons, colères et querelleurs. Ils ont peu d'idée des Français depuis que deux traiteurs de robes (peaux) de castor ont paru chez eux; s'ils s'y étaient comportés comme ils devaient, j'eusse eu moins de peine à donner à ces pauvres gens d'autres idées de la nation française."‡

"Chez les Poutéouatamis le nombre des femmes et des enfants est plus grand que celui des hommes à cause de la polygamie qui règne parmi eux, chaque homme ayant communément quatre femmes, quelques-uns six et d'autres dix."

"J'ai parlé leur langue aux Poutéouatamis, dans l'assurance qu'ils m'ont donnée qu'ils m'entendaient. Elle est la même que celle des Saki."

* Saint-Michel des Maïhomines ou Folle-Avoine. (*Relation*, 1670, p. 100.)

† Les Puants, presque anéantis par les Illinois, seize ou dix-sept ans auparavant.

‡ Sur les coureurs de bois voir Société Royale, 1911, I. 249, 255, 260-264; 1912, I. 4, 9, 19, 26, 28.

Les Malhomines (Oumalouminck) parlaient un langage corrompu dit le Père Allouez. Tous les peuples de la baie Verte, rivière aux Renards et région du Wisconsin étaient de langue algonquine, divisée en dialectes selon les tribus, sauf les Puants qui "ont une langue particulière que les autres sauvages n'entendent pas; elle n'approche ni du huron ni de l'algonquin. Il n'y a, disent-ils, que certains peuples du sud-ouest qui parlent comme eux." Ceux-ci ne pouvaient être les Sioux qui étaient directement à l'ouest de la baie Verte.

Revenue de la baie Verte, l'été de 1670, le Père Allouez fit un bref séjour au Saut, retourna à sa nouvelle mission avec le Père Claude Dablon et il revoyait le fond de la baie le 6 septembre. "Nous y trouvâmes les affaires en assez mauvaise posture, écrit le père Dablon, et les esprits des Sauvages fort aigris contre les Français qui y étaient en commerce, les maltraitant de fait et de paroles, pillant et enlevant malgré eux leurs marchandises, et se comportant envers eux avec des insolences et des indignités insupportables. La cause de ce désordre est qu'ayant reçu quelques mauvais traitements des Français (du Bas-Canada) chez qui ils étaient venus cette année en traite, et particulièrement des soldats, de qui ils prétendaient avoir reçu plusieurs torts et plusieurs injures, pour s'en venger, comme ces peuples sont mutins plus que tous les autres, ils avaient choisi une quarantaine de leurs gens jeunes, leur créant un capitaine, et ils en avaient fait une compagnie de soldats, pour en user à l'égard de nos Français qui sont en ce pays-là, comme les soldats de nos habitations françaises en avaient usé à leur égard." Rien de neuf pour nous dans ce texte—on connaît les désordres occasionnés par la conduite scandaleuse des soldats de Carignan et de quelques-uns des officiers de cette troupe. Quatre cents vagabonds lancés dans les bois par l'étourderie de Colbert ont paru, sur le papier, comme un ajout avantageux à la population du Canada, mais ces hommes étaient des vagabonds qui, au lieu de prendre des terres et de les cultiver, comme on l'aurait désiré, se dispersèrent dans les forêts et furent la cause de nombreux désordres qui durèrent même longtemps après eux. Nos ancêtres ne viennent pas de ces aventuriers

VII.

Au printemps de 1670 MM. Dollier et Galinée partant du saut Sainte-Marie, mentionnent une flotille de traite déjà en route vers Montréal et d'autres canots sur le point de partir dans le même but. Occupons-nous de la plus grande caravane de cet été; elle complète naturellement le tableau esquissé dans la présente étude. Après les travaux du missionnaire, les courses et les actions des traiteurs, les renseignements sur les Sauvages, il nous faut voir la formation et la marche d'une

flotte se rendant dans la colonie chargée de fourrures provenant de tous les pays d'en haut.

Nicolas Perrot avait passé l'hiver de 1669-70 à la baie des Puants et, sur ses instances, les Poutéouatamis s'étaient décidés à partir en nombre pour aller vendre leurs pelleteries à Montréal. "Ils s'assemblèrent plusieurs fois pour délibérer. Le peu de castor qu'ils avaient les fit d'abord balancer. Comme ces peuples donnent tout à leur bouche ils aimaient mieux s'attacher à tuer des bêtes sauvages qui fussent capables d'entretenir leurs familles que d'aller aux castors qui n'étaient pas suffisants; ils préféraient les besoins de la vie à ceux de l'Etat. Ils faisaient cependant réflexion que, s'ils laissaient partir les Français (Perrot et quatre coureurs de bois) il pourrait arriver ou qu'ils (les Français) s'attacheraient à quelques autres nations, ou que venant eux-mêmes (les Poutéouatamis) à Montréal (par la suite) le gouverneur aurait du ressentiment de ce qu'ils ne les auraient point escortés (du ressentiment de ce que en 1670, les Poutéouatamis auraient refusé de suivre Perrot). La décision fut que l'on partirait. L'on se prépara pour cet effet et il y eut une festin solennel. L'on fit, la veille du départ, une décharge de mousqueterie dans le village. Trois hommes chantèrent toute la nuit dans une cabane, invoquant de temps en temps, leurs Esprits. Ils commencèrent par la chanson de Michapous, puis ils vinrent à celle du dieu des lacs, des rivières et des forêts, priant les vents, le tonnerre, les orages et les tempêtes de leur être favorables pendant le voyage. Il se trouva assez d'hommes pour monter trente canots".* Ceci avait lieu dans la baie Verte ou sur la rivière aux Renards, peut-être même plus loin.

Ce voyage est assez remarquable et instructif pour être inséré ici tout au long, d'après les textes de La Potherie et Perrot: "Lorsque les Poutéouatamis furent à la vue de Michillimakinac, qui n'était pour lors fréquenté que par eux et par les Iroquois, ils aperçurent de la fumée. Comme l'on voulait reconnaître ce que c'était, deux Iroquois vinrent à leur rencontre, avec un autre canot qui était au large. Ils se donnèrent réciproquement l'alarme, car les Iroquois furent (s'enfuirent) de leur côté et les Poutéouatamis forcèrent de rames, malgré les vents contraires et arrivèrent dans leurs villages avec des inquiétudes surprenantes, ne sachant quelles mesures prendre pour se mettre à l'abri des Iroquois. Toutes les nations de la Baie se trouvèrent dans la même perplexité. Les gens qu'ils avaient aperçus à Michillimakinac étaient véritablement des Iroquois, qui avaient autant appréhendé de tomber entre leurs mains que ceux-ci en avaient eu de tomber entre les leurs. Les Iroquois donnèrent, en s'enfuyant, dans une embuscade de quarante Sauteurs qui les amenèrent chez eux. Ils (les Iroquois) venaient de

* La Potherie, II. 112.

faire une expédition proche la Caroline, sur les Chouanons et en avaient amené un qu'ils voulaient brûler. Les Sauteurs lui donnèrent la liberté et lui facilitèrent son retour (son admission?) à la Baie, l'ayant confié aux Sakis.* Cet affranchi donna de grandes idées de la mer de sud, son village n'en étant qu'à cinq journées, proche d'une grande rivière qui, venant des Illinois, se dégorge dans cette mer."

La Potherie n'y entend rien. Le Chouanon avait dû s'exprimer ainsi: "Ma nation habite le voisinage de la Virginie sur la rivière Ohio, assez proche de la pointe sud du lac Erié et cette rivière descend au Mississipi." † Nous voilà bien loin de la fameuse mer du Sud (le Pacifique). Les Iroquois sortant de leur canton (Tsonnontouan) le plus avancé au sud, atteignaient, par terre, en cinq ou six jours de marche, le pays des Chouanons.

Le prisonnier ne resta point chez les Poutéouatamis, car ils le renvoyèrent, porteur de marchandises, le priant d'inviter ses gens à trafiquer avec eux. De l'Ohio, par la Wabash, les Chouanons se rendaient au fond de lac Michigan et, de là, à la baie Verte. Le captif exécuta sa commission. Il s'en suivit des rapports de commerce entre ces deux peuples si éloignés mais au bout d'un an ou deux, les Iroquois en eurent connaissance et ils ravagèrent la contrée des Chouanons, de sorte que, en 1673, les débris de ces derniers étaient déjà réfugiés à la Caroline lorsque la paix devint générale. Vers 1680 ils retournèrent sur les bords de l'Ohio.

L'alliance ou l'entente amicale avec les Français était en vigueur de la part des Iroquois à partir de 1669, mais il fallut encore trois ou quatre ans pour décider ceux-ci à laisser tranquilles les tribus amies des Français.

Les Iroquois s'obstinaient à attaquer les nations de l'ouest, cependant vers 1671 ils comprirent qu'il leur fallait abandonner cette pratique s'ils ne voulaient pas voir leurs bourgades de l'Etat de New-York détruites par les Français; néanmoins, trop habiles pour laisser s'établir la quiétude, ils manœuvraient de manière à terroriser les peuples timides et, par ce moyen, chasser sur leurs terres ou acheter plus facilement à meilleur compte les pelleteries destinées d'abord aux Français et qu'ils revendaient eux-mêmes aux Anglais.

Retournons à la Baie. Nous avons vu que les Poutéouatamis, ayant avec eux, probablement, des Sakis et autres Sauvages de cette région, s'étaient mis en route pour Montréal, mais rendus à Michillimakinac, ils avaient rebroussé chemin par la crainte de l'ennemi. La Potherie tenait ces détails de la bouche de Perrot, qui cependant, n'en parle pas

* D'après la suite de cette narration, les Sakis donnèrent le captif aux Poutéouatamis, leurs plus chers alliés.

† Voir la carte manuscrite de 1680, portant le No. 20, à la bibliothèque fédérale.

dans son Mémoire. Il va sans dire que Perrot était trop fin pour manifester du découragement. Il se bornait à proclamer que lui, Français, ne redoutait point les Iroquois, sachant bien que ces derniers venaient de mettre bas les armes, ce qui libérait les coureurs de bois de toute crainte. Quant aux Sauvages en général, les Iroquois feignaient de les exclure du traité, et, même après 1673, ils firent des coups de traîtres en plus d'une occasion, mais dès 1669 Perrot comprenait très bien que sa seule présence au milieu d'une bande quelconque serrait de talisman à celle-ci.

Deux semaines s'étaient écoulées depuis le retour à la Baie. La peur ne se calmait point. Tout-à-coup, elle fut redoublée par de grands feux sur les villages avoisinants et des décharges de fusil. "Pour comble de terreur, des gens envoyés à la découverte rapportèrent qu'ils avaient aperçu, la nuit, plusieurs canots faits à l'iroquoise, dans l'un desquels il y avait un fusil, une couverture d'étoffe iroquoise, et des hommes qui dormaient près du feu. Tous ces canots parurent le lendemain; chacun s'enfuit le mieux qu'il put dans les bois; les plus assurés hasardèrent d'attendre de pied ferme les Iroquois dans le fort, où ils avaient de bonnes armes à feu. Comme nous avions la paix avec les Iroquois, quelques uns de nos Français des plus hardis s'offrirent d'aller au devant de cette prétendue armée, pour savoir le motif qui pouvait l'avoir engagée à venir faire la guerre aux alliés d'Onontio. Ils furent bien surpris de voir que c'était une flotte d'Outaouaks qui venaient à travers les terres,* avaient construit des canots qui ressemblaient à ceux des Iroquois."

Les conversations qui s'ensuivirent ramenèrent la confiance parmi les habitants de la Baie. Le départ eut lieu encore une fois. Cette caravane se joignit, au bas du saut Sainte-Marie, avec soixante et dix canots de différentes nations et le tout forma une flotte imposante.

"Ces voyageurs, passant par le Nepicing, ne trouvèrent que quelques vieillards népiciriniens, des femmes et des enfants, les jeunes étant en traite à Montréal. Ceux-ci (les vieillards) dissimulèrent le ressentiment qu'ils avaient de ne point entendre parler du payement de leur péage† parce qu'il y avait des Français qu'ils étaient bien aise aussi de ménager. Ils les régalerent cependant. L'on séjourna un jour entier, pour se conformer à l'usage ordinaire des Sauvages qui accordent à leurs alliés le droit d'hospitalité. L'on traversa le lendemain le lac Nipicing et l'on aperçut le jour suivant des gens dans des canots qui faisaient des cris de mort. Toute la flotte mit à terre pour les attendre. Ils rapportèrent que la peste faisait un grand ravage dans notre colonie. Il en dirent trop pour ne pas intimider les esprits les plus crédules qui voulaient relâcher. Les Outaouaks, qui voyaient arriver insensible-

* Toronto, lac Simcoe, baie de Matchedash?

† Société Royale, 1907, I. 114, 116, 117.

ment tous les canots de ces donneurs de fausses alarmes, étaient surpris qu'ils se portassent si bien et qu'ils fussent si chargés de marchandises. Le motif de ceux-ci était d'avoir eux-mêmes les pelleteries des autres à un prix modique, pour s'exempter d'aller à la chasse, mais ils n'osaient déclarer leur pensée... Le Brochet et le Talon, deux chefs outaouaks des plus considérables, se doutant que les Népiciiriniens n'eussent fort envi d'amuser les Kristinaux et les Gens-de-Terre pour les piller ou leur faire payer le péage, consultèrent quelques Français s'il y avait apparence que la peste fut à Montréal. Les Outaouaks furent détrompés. Les Mississakis, les Kristinaux et les Gens-de-Terre, faciles à persuader, donnèrent dans le sens des Népiciiriniens. On s'aperçut de leur refroidissement."*

Perrot prit la parole et convainquit les nouveaux venus de mensonge. Il leur fit observer en riant que les Français, connaissant ce qui est propre à guérir toutes les maladies, ne devaient pas mourir tandis que les ignorants vivaient. L'un des Nipissiriniens lui dit :

—Nos Esprits nous ont conservés.

—Vos Esprits, riposta Perrot, en sont incapables, non plus que de vous faire du bien. C'est le Dieu des Français qui a tout fait et qui vous donne vos besoins, quoique vous ne le méritiez pas. Vous êtes des menteurs, vous voulez tromper et abuser les gens qui descendent, pour les piller comme vous avez toujours fait...

"Vous ne le méritez pas... comme vous avez toujours fait", reproches qui, sous une forme ou une autre, est souvent dans la bouche de Perrot. C'était l'un des ressorts de son éloquence et, en cela, il calquait la façon des Sauvages, qui, loin de se concéder des mérites les unes aux autres, se plaisent en récriminations et déclarent faux et injustes les actes d'autrui. Parfois, ayant accablé son auditoire ou son entourage de plaintes et de reproches, le rusé matois cédait brusquement en leur accordant quelque éloge de peu de conséquence et son raisonnement était accepté.

"Les Nipissiriniens déguisèrent le mieux qu'ils purent leur fourberie et avouèrent que, à la vérité, les maladies avaient cessé lorsqu'ils partirent".†

Perrot dit que plus de neuf cents Outaouas descendirent à Montréal et qu'il y avait quatre Français avec lui dans cette troupe, mais en examinant les choses je comprends que, cet été, neuf cents Sauvages se rendirent à Montréal par détachements et que les cinq Français formaient partie de l'un d'eux. Selon la coutume du temps, il donne à ce ramas de nation le nom générique d'Outaouas. La *Relation* (1670, p. 4) dit que la dernière bande arriva à Montréal forte de 80 à 90 canots portant plus de 400 personnes.

* La Potherie, II, 112-119.

† La Potherie, II, 120-121.

“Ces peuples, continue Perrot, étaient dans ce temps-là fort lâches et peu aguerris. Nous trouvâmes dans notre marche au delà du Nepissing quelques canots nepissings qui revenaient de Montréal, ce qui nous engagea de camper pour apprendre des nouvelles de la colonie. Ils nous assurèrent qu’il y avait plusieurs bandes d’Iroquois, escortés de quelques Français, qui chassaient aux environs de la rivière et qui leur avaient fait un très bon accueil, en leur donnant des viandes pour se rafraîchir.

“Le gros parti, d’appréhension, avait déjà peur de ce qu’on venait de dire et pensait même à relâcher, mais comme les Outaouas avaient beaucoup de confiance en moi et que j’en étais aimé, je leur persuadai de continuer le voyage, à la réserve de quelques canots sauteurs, mississakis et skiristinons qui s’évadèrent et retournèrent chez eux.

“Quand nous eûmes descendu les Calumets* nous rencontrâmes un peu au dessus des Chats† M. de la Salle qui était à la chasse avec cinq ou six Français et dix ou douze Iroquois”.‡

Ceci devait avoir lieu en juin 1670. Nous avons laissé la Salle, l’automne précédent, au lac Érié, abandonnant le projet de voir la rivière Ohio et retournant à Montréal avec ses hommes. Sept ou huit mois plus tard, nous le revoyons, sur le haut de l’Ottawa, non pas en voyageur qui explore le pays, mais uniquement engagé dans la chasse. Une vingtaine d’années après sa mort, quelqu’un de sa famille a osé prétendre que, durant l’hiver en question (1669-1670) il avait descendu l’Ohio et vogué sur le Mississipi. Il n’existe aucune preuve de pareille découverte. La Salle lui-même n’en dit rien dans les écrits où il énumère ses services. Les nombreuses sources de renseignements que cette époque nous a légués n’en parlent pas. Il y a, au contraire la preuve que notre homme s’est remis en marche pour retourner à Montréal, du fond du lac Ontario, vers le 1er octobre 1669 et que, au mois de juin 1670, il s’amusait sur l’Ottawa ou, si l’on veut, y faisait la récolte des pelleteries. Comment! il aurait parcouru l’immense route de la baie de Burlington à l’Ohio, serait descendu jusqu’au Mississipi, ensuite retournée à Montréal et de là parcouru la bonne moitié de la rivière Ottawa, le tout en si peu de temps sans ébruiter ses découvertes et sans en dire un mot plus tard lorsqu’il se complait à décrire son expédition de 1682 au Mississipi!

Reprenons le récit de Perrot: “Cette grosse flotte d’Outaouas paraissait déjà ébranlée en les voyant, sur le rapport des Français qui leur disaient qu’il y avait encore plusieurs autres bandes d’Iroquois qui chassaient plus bas. Je ne pus m’empêcher alors de leur reprocher leur lâcheté et, les ayant rassurés, ils continuèrent la route, car il n’y eut pas

* Vingt-trois lieues au dessus de la ville d’Ottawa.

† Douze lieues au dessus de la ville d’Ottawa.

‡ Nicolas Perrot, 119.

lieu de les faire camper. Il fallut donc marcher presque toute la nuit et laisser à flot tous les canots chargés, afin de pouvoir partir le lendemain. Deux heures avant le jour, toute la flotte, en partant, prit le large* dans la rivière et fila vers la pointe du jour, sans faire de bruit. Nous eûmes, le matin, un gros brouillard si épais qu'il nous empêchait de voir nos canots, mais le soleil, à son lever, le dissipa et nous fit remarquer vis-à-vis de nous† un camp de sept Iroquois, auxquels étaient joints cinq ou six soldats".‡

Les Iroquois chassant avec les Français—cela ne doit point nous surprendre. Déjà, l'année d'au paravant, plusieurs familles des Cinq-Nations s'étaient fixées dans le voisinage de Montréal pour montrer, disaient-elles, que la hache de guerre était enterrée. Ce fut l'origine des bourgades de la Montagne et du saut Saint-Louis, plus tard Caughnawaga. Comme la rivière dite autrefois des Algonquins et qui prenait alors le nom de chemin des Outaouas, était déserte, les Iroquois l'adoptèrent de suite pour territoire de chasse. Ces faits sont longuement racontés dans plusieurs récits du temps. En bref, la paix donnait aux Iroquois une grande et riche province à exploiter. Cependant l'on n'avait pas encore décidé que les Sauvages amis des Français pourraient circuler sans crainte—de là l'épouvante de ces derniers.

Perrot continue: "La plus grande partie des Outaouas était déjà passée. Les Iroquois ne bougèrent point de leurs feux; il n'y eut que les Français qui parurent et qui nous appellèrent, mais aucun des canots ne voulut s'arrêter; ils s'efforcèrent, au contraire, de ramer plus vigoureusement. J'obligeai cependant celui où j'étais de mettre à terre. Les soldats me firent boire et manger avec eux. Mes matelots (sauvages) me pressaient toujours de m'embarquer, car la journée que nous fîmes fut grande. Le soleil s'allait coucher quand le gros descendait de file le long du Saut."

Perrot donne d'une seule haleine le trajet des Chats au Long-Saut. Le copiste ou l'imprimeur a dû omettre ici quelques phrases, car la distance est de trente lieues et n'était pas franchissable en un jour, même si l'on admet que la rivière coulait alors avec plus de rapidité qu'aujourd'hui.

"Mon canot était des premiers, de trente que nous étions, dont les uns étaient débarqués et les autres au large. Il y en avait même dans les rapides qui ne pouvaient monter ni forcer le courant des eaux, qu'il nous fallut attendre." La halte était donc au pied du Long-Saut, à l'endroit où Dollard et ses compagnons avaient péri, dix années au paravant.

* La rivière à cet endroit mesure au moins deux milles de largeur.

† Probablement sur la pointe à la Bataille.

‡ Nicolas Perrot, 120.

“A deux lieues plus bas, il se fit des décharges réitérées de coups de fusil dont nous vîmes la fumée s'élever en l'air. Cet alarme obligea tous les Outaouas à se ranger en flotte, et ceux qui étaient débarqués furent contraints de se rembarquer malgré tout ce que je pus faire pour les en empêcher et ils gagnèrent le gros. Ils prirent la résolution de tout abandonner et de s'enfuir. Je fis mon possible pour les en détourner. Ceux qui étaient dans mon canot avaient déjà les bras morts. Je les fus trouver tous et leur proposai de me donner un canot et aller dans l'endroit où s'étaient faites les décharges. J'excitai les Français à m'y accompagner, qui n'étaient pas moins saisi de crainte que les Sauvages. Je tâchai enfin de les faire revenir de la terreur qui les avait pris, en les assurant que les Iroquois, pour preuve de leur sincérité, avaient des Français avec eux. Je gagnai la tête du gros de la flotte et fis si bien en sorte qu'ils consentirent à me suivre. Comme mon canot était proche de terre, sur le soir, les Iroquois firent une décharge pour nous saluer.”

Les soldats chassant avec les Iroquois représentent ici tout un monde nouveau dans la colonie. On renvoyait en France le régiment de Carignan, mais les militaires avaient la permission d'opter pour le Canada. Il nous resta à peu près quatre cents hommes sur le nombre de quatorze cents, et ce n'était pas la crème de l'espèce. Ils ne cherchaient qu'à s'engager pour faire la traite, vagabonder dans les bois, boire et se divertir à Montréal ou ailleurs. Avec eux commença la légendaire existence des coureurs de bois réfractaires, si dommageable à l'agriculture du Bas Canada. Peu d'habitants, jusque là, se livraient à ces courses extravagantes et sans profit pour eux, mais, après avoir vu les soldats se répandre au loin parmi les Sauvages, la jeunesse canadienne imita leur exemple—les terres destinées à nourrir les familles furent abandonnées pour courir après une mine d'or chimérique. Et des écrivains ont dit que les soldats licenciés (oui, de la licence ils en avaient!) augmentèrent la population de nos campagnes.

“Le gros des Outaouas avant reconnu que c'était pour nous faire honneur que l'on tirait, reprirent leurs esprits et mirent à terre, sans débarquer leurs pelletteries. Cette bande était composée de douze Iroquois qui avaient deux soldats de Montréal avec eux que je connaissais. Les Outaouas tremblaient encore et étaient dans la résolution de marcher toute la nuit, jusqu'à ce qu'ils fussent rendus aux premières maisons françaises, ne se croyant pas en sûreté parmi ces douze Iroquois, qui les auraient sans doute caressés et régalez s'ils avaient eu quelques viandes de chasse à leur donner.”

Le lecteur peut juger par le récit de ce voyage de la renommée des Iroquois. Leurs moindres bandes terrorisaient les peuplades des grands lacs.

“Quand les Outaouas virent les Iroquois endormis, ils s'embarquèrent tous vers la mi-nuit. Mon canot demeura seul. Cependant,

mes matelots ne cessaient pas de m'appeler pour m'embarquer. Je dormais d'un si profond sommeil avec ces deux Français, que je ne les entendais pas. Un de mes canoteurs se hasarda de venir m'éveiller, mais si doucement que vous eussiez dit qu'il allait surprendre une sentinelle. Il me dit tout bas à l'oreille qu'il était temps de s'embarquer. Je me levai sur le champ pour m'en aller avec lui et, à la pointe du jour, elle (la flotte des canots) nous parut à perte de vue. Ils ramaient tous vigoureusement et ne nous attendirent qu'à la Grand Anse dans le lac Saint-Louis. Nous en partîmes pour aller à Montréal sur les deux heures après midi, où les Outaouas commencèrent à respirer et à se trouver en parfaite assurance." (Perrot, 120-122).

La narration de La Potherie (II, 122) vient à la suite: "Ces peuples ne furent guère contents de la traite. La grande quantité de pelleteries fut cause que l'on voulait les avoir à bon marché. Outre que les Nipissiriniens avaient d'ailleurs enlevé la plupart des marchandises, ceux qui en avaient de reste voulurent profiter d'une occasion aussi favorable. Les Sauvages en murmurèrent et il y eut même du désordre. Ils battirent une sentinelle dont ils ôtèrent un fusil et lui cassèrent son épée. On se saisit des chefs qui avaient causé cette sédition. Plusieurs Iroquois, qui étaient venus traiter de la paix, ravis de ce tintamarre, auraient bien souhaité que les esprits fussent aigris davantage pour trouver une occasion d'en venir aux prises contre ces peuples. Ils coururent tous au bruit et offrirent leurs services aux Français. Les Outaouas, qui n'avaient pas encore commercé d'armes à feu, virent bien qu'ils ne seraient pas les plus forts. Les Poutéouatamis furent les plus judicieux et, quoiqu'ils ne se fussent pas mêlés au milieu de ces troubles, ils ne laissèrent pas d'appréhender qu'il ne leur arrivât quelque mauvaise fortune.

"Comme il s'agissait pour lors d'une paix générale avec les Iroquois, le commandant de Montréal (Lamothe) fit descendre les Outaouas à Québec pour être témoins de ce qui se passerait en faveur de toutes les nations alliées. Les Poutéouatamis, qui n'étaient venus encore qu'une fois,* étaient bien aises d'y être compris."

Perrot va s'expliquer à son tour. "La traite des Outaouas allait finir quand il arriva un canot à Montréal, de la part de M. de Courcelles, avec ordre de faire descendre à Québec tous les chefs de cette nation et ceux des Iroquois, pour y conclure la paix entre eux. M. de la Motte ayant reçu cet ordre, me fit appeler et m'ordonna de m'embarquer avec les Outaouas, qui firent difficulté de partir. Ils furent obligés d'obéir malgré eux. Les Iroquois ne parurent avoir aucune répugnance là-dessus." C'était en juillet 1670.

* En 1665, et dans les années suivantes une ou deux fois.

“Les premiers vaisseaux arrivèrent de France à Québec pendant que tous les chefs y étaient. M. de Courcelles reçut des lettres de M. Talon (écrites de France) lui mandant l'utilité qu'il y avait d'arrêter (engager) quelques Français qui auraient été aux Outaouas et qui en sussent la langue, pour pouvoir y monter et prendre possession de leur pays au nom du roi. M. de Courcelles jetta d'abord la vue sur moi et me fit rester à Québec jusqu'au retour de M. Talon. Quand il y fut arrivé (18 août) il me demanda si je voulais me résoudre à monter aux Outaouas en qualité d'interprète et y conduire un sous-délégué qu'il y établirait pour prendre possession de leur pays. Je lui fis connaître que j'étais prêt à lui obéir, en lui faisant l'offre de mes services.”

L'automne se passa en préparatifs pour aller, l'année suivante, au saut Sainte-Marie, y réunir des Sauvages de toutes les nations environnantes et prendre possession de l'ouest au nom du roi de France.

